



Madame La Directrice Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Durant les premières semaines de cette période de confinement, nous avons tenté sans polémiquer de répondre aux besoins des enseignants et à leurs interrogations, de faire remonter les difficultés. Nous avons pu échanger avec vous régulièrement et nous tenons à saluer votre réactivité.

En effet, en temps utiles, il sera important de tirer les conclusions sur les réussites et les erreurs et sans doute d'élaborer des protocoles départementaux pour gérer ce type de crise. Mais nous tenons pour l'instant à saluer le travail effectué par vos équipes pour tenter de résoudre au quotidien les problèmes qui se sont posés et pourraient se poser mais accompagnés des personnels.

Après presque 4 semaines, le Président de la République s'exprimait pour la deuxième fois, lundi soir, et annonçait le prolongement du confinement jusqu'au 11 mai et la réouverture progressive des écoles.

Si nous nous gardons bien de polémiquer, ces annonces nous ont, cependant, laissé circonspects.

En effet, permettre aux enseignants et aux élèves de reprendre le chemin de l'école alors même que l'on maintiendrait fermés les restaurants et les cafés apparaît totalement contradictoire.

En y prêtant attention, le Président a pris le soin d'ajouter l'adjectif « progressive » au mot « réouverture ». C'est sans doute dans ce terme que réside la nuance. Depuis, JM. Blanquer a ajouté que cela ne serait pas obligatoire, que cela se ferait par petits groupes, par alternance.

Autant dire que tout cela demande à être cadré, précisé car nous doutons énormément de la mise en œuvre de cette reprise progressive telle qu'elle est présentée.

Si nous nous préoccupons d'une rentrée pour les élèves et notamment les plus fragiles, nous devons cependant en fixer les conditions, à savoir :

- la sécurité sanitaire des agents et des usagers doit-être garantie avec rigueur et précision
- cette rentrée doit se faire sans précipitation et doit donner lieu à une temps préparatoire entre professionnels.
- elle ne doit pas surcharger la quantité de travail des agents dans l'hypothèse où ils auraient à cumuler télétravail et présentiel.

Concernant le sujet de ce jour, la carte scolaire, le Ministre a annoncé, très récemment, une dotation supplémentaire de postes qui permet à la Charente de passer d'une dotation négative -5,5 postes à une dotation positive de +4,5 postes. Il est à noter, par ailleurs, qu'aucun effort n'a été fait dans le second degré. Si la priorité au primaire peut être considérée comme une bonne chose, rien a été prévu dans le second degré et la situation dans les collèges et lycées de notre département n'est pas enviable. Les jeunes en fragilité dans ces établissements du secondaire, révélés encore davantage par la crise que nous traversons risquent fort de souffrir, sans doute plus que les autres de ce manque d'ambition flagrant.

Cette nouvelle mesure pourrait nous satisfaire si elle ne s'accompagnait pas d'une autre annonce démagogique qui n'a pas de sens pédagogiquement : à savoir, la non fermeture de classes dans les communes de moins de 5000 habitants.

Cette décision ministérielle, une fois de plus jacobine, reste, détachée de toute réalité ainsi que des attentes

et besoins de nos communes rurales charentaises.

Ce frein politique ne permet pas aux acteurs, d'intervenir au mieux pour ces territoires.

Nous avons toujours souhaité réfléchir, avec conviction et clarté, sur les ouvertures et ou les fermetures liées à des mouvements de population, au cas par cas, et sans être opposés à toute réorganisation, si elle garantit ou améliore le Service Public d'Éducation.

Nous pourrions de façon simpliste indiquer que le nombre de postes est encore insuffisant, qu'il en faut toujours plus, que c'est uniquement une question de budget.

Certes, cette posture est tentante et nous ne refuserons jamais des moyens supplémentaires mais ce serait certainement être un peu court en analyse.

Nous constatons que les décisions ministérielles impliquent :

- la non récupération de 8 postes (chiffage du SE Unsa 16) liée à des fermetures qui auraient dû se produire inévitablement
- de figer la réflexion sur la restructuration du tissu scolaire en milieu rural engagée depuis plusieurs années

Cette décision vous conduit donc à décider de la fermeture de 6 postes et demi de PDMQDC dans des secteurs pourtant reconnus comme fragiles voire difficiles.

Ce dispositif (et encore plus au moment où nous sortirons du confinement) est et sera pourtant indispensable en plus des postes de RASED pour prévenir la difficulté scolaire et accompagner les élèves les plus fragiles.

Malgré des postes en plus, cette carte scolaire pourrait s'avérer plus injuste que celles des années précédentes.